

Comment lire votre avis d'évaluation



VILLE DE QUÉBEC
Service de l'évaluation

AVIS D'ÉVALUATION

Rôle foncier

«EXEMPLE (gemdpt)»

Conformément aux dispositions prévues par la Loi sur la fiscalité municipale (art.81), cet avis a pour but de vous informer des principaux renseignements qui concernent votre propriété et qui sont inscrits au rôle d'évaluation foncière de la Ville de Québec (23027). Il vise également à vous informer des modalités qui s'appliquent si vous désirez faire corriger une omission ou une inexactitude contenue dans ces inscriptions, qui sont en vigueur durant les trois années d'application du rôle triennal.

Information sur votre propriété

RÔLE

Municipalité : Ville de Québec (23027)
 Arrondissement : La Cité (1)
 Rôle triennal : 2010-2011-2012
 Exercice financier : 2010
 Date de l'avis d'évaluation : 2009-04-30

UNITÉ D'ÉVALUATION - IDENTIFICATION

No compte : 113681 No dossier perception : 13-040822-001-4
 Matricule : 23027-4986-42-7996-000-0000-1
 Adresse : 399 rue Saint-Joseph Est
 Québec, Québec

TERRAIN

Frontage	Superficie totale
43.74 M	917.90 M2

Désignation cadastrale (lot(s)) : 1478816

VILLE DE QUÉBEC
A/S: SERVICE DE LA GESTION DES IMMEUBLES
750 rue du Prince-Edouard
Québec, Québec

Vous pouvez joindre le Service de l'évaluation du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 par téléphone au numéro 418 641-6192 ou, en tout temps, par courriel à evaluation@ville.quebec.qc.ca.
 Vous pouvez consulter le site Internet de la Ville de Québec au : www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/taxes_evaluation/evaluation_fonciere/role.aspx

PROPRIÉTAIRE(S)

VILLE DE QUÉBEC 100.00 %

Utilisation : 6710 Fonction exécutive, législative et judiciaire

Nombre logements : Nombre commerces :
 Nombre chambres : Nombre autres locaux : 1

CATÉGORIE D'IMMEUBLES

Catégorie rés. (taux de base) : Oui
 Catégorie 6 logements ou + : N/A
 Catégorie non-résidentielle : N/A Classe : N/A
 Catégorie industrielle : N/A Classe : N/A
 Catégorie terrains vagues desservis : N/A
 Catégorie exploitation agricole enr.(E.A.E.) : Non

ÉVALUATION - RÔLE TRIENNAL 2010-2011-2012

VALEUR INSCRITE	CALCUL DE LA VALEUR UNIFORMISÉE	
Terrain 217 000 \$	Date du marché	2008-07-01
Bâtiment(s) 0 \$	Proportion médiane	100%
VALEUR TOTALE 217 000 \$	Facteur comparatif	1.00 =
	Valeur uniformisée	217 000 \$

RÉPARTITION FISCALE DE LA VALEUR

SOURCE LÉGISLATIVE			Montant	P/I	Imp.
F-2.1	204	3	217 000 \$	T	2
F-2.1	204	3	0 \$	B	2
			217 000 \$	I	2

EXPLOITATION AGRICOLE ENREGISTRÉE (E.A.E.)

Superficie totale d'usage agricole de l'E.A.E. :
 Superficie zonée d'usage agricole de l'E.A.E. :
 Valeur imposable fin scolaire

ZONAGE AGRICOLE

Située en zone agricole : Non

Les valeurs au rôle 2007-2008-2009 sont pour le terrain de 217 000 \$ et pour le bâtiment de 4 733 000 \$, pour une valeur totale de 4 950 000 \$.

Évaluateur de la Ville de Québec - PIERRE HUOT E.A.

POUR UNE DEMANDE DE RÉVISION

Jusqu'à la date limite ci-dessous indiquée, vous pouvez demander la révision relativement à toute inscription ou omission qui concerne le rôle d'évaluation visé par le présent avis. Votre demande sera traitée par l'évaluateur de la ville de Québec et vous recevrez une réponse écrite aux motifs que vous y aurez invoqués. Pour être recevable, votre demande de révision devra :

- Être faite sur le formulaire « DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE »;
- Être déposée à l'endroit ci-dessous indiqué ou y être envoyée par courrier recommandé;
- Être accompagnée de la somme d'argent indiquée ci-dessous. (Si vous payez par chèque, veuillez le faire au nom de la Ville de Québec)

DATE LIMITE : 30 avril 2010

MONTANT À JOINDRE : 60\$

SEULEMENT SI VOUS FAITES UNE DEMANDE DE RÉVISION

RÉFÉRENCE AU RÉGLEMENT : 97-471

CECI N'EST PAS UNE FACTURE

COMPTE: 113681

ADRESSE DE L'ENDROIT DÉTERMINÉ POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE RÉVISION:

Ville de Québec
 Service de l'évaluation
 399, rue Saint-Joseph Est (6e étage)
 Québec (Québec) G1K 8E2

Directives relatives à la formulation d'une demande de révision

Avis 1 de 1

VOIR VERSO pour plus de détails quant aux renseignements apparaissant plus haut et vos droits et recours concernant l'évaluation foncière.